

*** Communiqué de presse ***

8 octobre 2021

L'hôtellerie-restauration prolonge encore son offensive de formation jusqu'à fin 2022

Bâle.- Dans le souci d'endiguer les effets persistants de la pandémie sur l'hôtellerie-restauration, mais aussi pour lutter contre la pénurie aiguë de main-d'œuvre qualifiée, les partenaires sociaux de la branche prolongent d'une année entière, jusqu'à fin 2022, l'offensive nationale de formation en proposant des formations de base et continues gratuites. La campagne connaît un vif succès, plus de 1'600 personnes ayant bénéficié des offres proposées.

Sont pris en charge les frais de cours dans leur intégralité pour tous les cours et formations entamés en 2021 et 2022 qui font partie du projet de formation de la CCNT. En outre, les indemnités versées aux employeurs à titre de compensation de salaire seront encore sensiblement augmentées. A la faveur de l'offensive de formation, 1'600 employés de la branche, nombre record s'il en est, se sont perfectionnés durant l'année en cours avec les subventions de la CCNT.

Des nouveautés dans le programme dès 2022

La formation continue est la meilleure réponse à la pénurie de travailleurs qualifiés qui touche aujourd'hui l'industrie de l'accueil. C'est pourquoi le programme actuel qui compte 38 offres de cours s'enrichira de nouvelles offres de formation continue en 2022.

Selon le type de cours ou de filières choisies, les participants peuvent bénéficier de subventions entre 1'100 et 16'800 francs suisses. Pour les personnes travaillant dans des établissements assujettis à la CCNT, les subventions supplémentaires sont activées sans complication avec la procédure d'inscription standard.

Le site www.formation-incluse.ch offre un aperçu complet et actualisé des cours. Les chômeurs temporaires de la branche hôtelière peuvent également en bénéficier. Les avantages offerts sont financés par les contributions aux frais d'exécution de la CCNT que versent annuellement les établissements et leurs collaborateurs.

*** fin du texte ***

Coordination pour l'information aux médias:

Hansjürg Moser, Office de contrôle de la CCNT, 061 227 95 55, info@l-gav.ch

Sabine Bosshardt, Bosshardt Kommunikation, 044 244 27 27, sb@bosshardt-kommunikation.ch